

Se faire aider

L'aide entre pairs

L'entraide

L'entraide repose sur le principe de l'aide apportée par les pairs. C'est-à-dire que des joueurs ou anciens joueurs se regroupent afin de s'entraider dans l'abstinence ou le jeu modéré. Sur le modèle de groupes tels qu'Alcooliques Anonymes, des réunions ont lieu régulièrement afin d'échanger autour de ses difficultés et partager son expérience. Outre l'aide effective à maintenir l'arrêt, ces groupes permettent de reconstruire un lien social parfois perdu avec l'arrêt de la pratique de jeu. Il existe des groupes pour les joueurs et d'autres pour leur entourage.

À l'heure actuelle, ces groupes sont peu développés en France. Seul un groupe « [Joueurs Anonymes](#) » [1] se réunit en région parisienne. Il existe par ailleurs [un site francophone européen](#).

Des associations spécialisées

Des associations spécialisées dans la question du jeu excessif proposent une aide globale pour les joueurs et /ou leur entourage. C'est le cas de l'association [SOS Joueurs](#) qui propose une aide pour les joueurs, à distance ou en présentiel. Ses intervenants sont des professionnels spécialistes de la dépendance au jeu, sous l'angle psychologique, juridique ou social [2]. On peut également citer [l'Institut du Jeu Excessif](#) qui propose des actions de formation et [un service d'assistance téléphonique](#) pour les joueurs.

Par ailleurs, depuis 2008 il existe [l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales](#) (IFAC), placé auprès du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes, qui développe une activité de recherche, de formation et d'information sur le jeu excessif. Il s'adresse aux joueurs et aux non joueurs, aux professionnels de la santé et du champ social, ainsi qu'aux opérateurs de jeu privés engagés dans le jeu responsable. En 2010, ce centre a mis en ligne un [site d'information et d'assistance en ligne](#) pour les joueurs et leur entourage.

[1] Joueurs anonymes – 07 67 30 10 36 – réunion tous les mardis à partir de 19h30, bâtiment Albatros, hôpital Paul Brousse à Villejuif (information de janvier 2019).

[2] Tél. : 09 69 39 55 12 (appel non surtaxé)